

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Extrait du registre des délibérations du conseil d'administration

Séance du 4 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le 4 novembre à dix-huit heures, le conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni à la majorité des membres en exercice, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Carine LE NAOUR, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale.

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 9

Membres présents : Carine LE NAOUR, Maryse CLEREN, Valérie KERGOURLAY, Fabien CARON, Patrice LE FLOC'H, Alice COTTEN, Anne-Marie LENNON, Nathanaël DELAUNOY, Isabelle MAGIDS

Membres absents excusés : René LE BARON

Membres absents non excusés : David AUDREN

Date de la convocation : 28 octobre 2020

DELIBERATION N° 2020/03/02

OBJET : Règlement intérieur de la banque alimentaire

Madame la vice-présidente présente au conseil d'administration le règlement intérieur de la banque alimentaire. Ce règlement gère notamment les obligations des bénéficiaires et les engagements du CCAS.

Sur proposition de la vice-présidente et après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide d'adopter le règlement intérieur de la banque alimentaire présenté en annexe.

POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Reçu à la Préfecture
du Finistère le
- 9 NOV. 2020

Fait et délibéré en Mairie, le 4 novembre 2020,
Au registre sont les signatures.

La vice-présidente du CCAS,
Carine LE NAOUR

